

Sommaire

Développement économique - Conclusions du séminaire	p 2
Cohésion sociale - Conclusions du séminaire	p 5
Culture et régénération urbaine - Conclusions du séminaire	p 7
Habitat et cadre de vie - Conclusions du séminaire	p 11
Modes de faire - Conclusions du séminaire	p 17
Les échelles géographiques et institutionnelles de mise en œuvre - Conclusions du séminaire	p 19
La participation & l'empowerment dans la régénération urbaine - Conclusions du séminaire	p 22
Le rôle de la régénération urbaine dans un développement urbain polycentrique et équilibré de l'Union Européenne - Conclusions du séminaire	p 24
Conclusions générales et recommandations	p 27
Références	p 34
Liste des participants	p 35

Développement économique

Conclusions du séminaire des 10 et 11 décembre 1999 à Manchester

Développement intégré des quartiers

	Objectifs	Types d'actions	Transversalité Dimensions à intégrer
Une politique urbaine visant le développement intégré des quartiers doit chercher à :	<p>répondre aux besoins des habitants en facilitant :</p> <ul style="list-style-type: none"> leur insertion dans le marché du travail et dans les processus de production locaux. la mise en œuvre de leur projet <p>permettre aux habitants un accès à un bon niveau d'éducation</p> <p>proposer aux habitants des programmes de formation.</p> <p>reconnaître les habitants comme des acteurs responsables du développement de leur quartier.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Partenariats Ville–employeurs–population Aide à l'accès à l'emploi dans les secteurs de la rénovation, des services, de la production, etc. Emplois subventionnés sur une période définie Aide à la création d'entreprise Soutien aux écoles des quartiers défavorisés Programmes de formation Mise en place de "ponts communicants" entre la Ville et la population (associations, comités de quartier...) 	<ul style="list-style-type: none"> Gouvernance Développement économique Développement social Développement économique Culture Education Formation Gouvernance locale
Dans une perspective de développement durable, les initiatives doivent s'intégrer dans un projet urbain global pour :	<p>améliorer l'efficacité des financements</p> <p>éviter la fuite de la population nouvellement solvable d'un quartier</p> <p>maintenir les services dans le quartier par le maintien d'une certaine densité</p>	<ul style="list-style-type: none"> Positionner les initiatives de développement local dans un projet stratégique et transversal Définir les objectifs sur le long terme Mixité sociale et mixité des fonctions : opérations sur l'habitat aide au maintien et au développement des services et des équipements de proximité Prévention de la délinquance 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre Financements Habitat Cohésion sociale Régénération physique commerce, services publics, santé, transports sécurité

Comment positionner le commerce au sein de l'agglomération ?

	Objectifs	Types d'actions	Transversalité Dimensions à intégrer
<p>Une politique urbaine visant le développement commercial doit chercher à :</p>	<p>garantir un équilibre du tissu commercial au sein de l'agglomération</p> <p>développer le commerce de proximité et indépendant au sein des quartiers et dans les centres-villes</p> <p>renforcer l'attractivité des centres urbains</p>	<p>Régulation publique d'urbanisme commercial :</p> <ul style="list-style-type: none"> • outils législatifs • système de planification au niveau local <p>Partenariats public-privé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • stratégie globale de développement et d'urbanisme commercial à l'échelle de l'agglomération (schémas de développement et d'urbanisme) <p>Opérations d'aménagement physique, visant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une meilleure accessibilité des centres-villes et des quartiers : équilibre entre automobile – piétons – transports en commun • une meilleure qualité des centres urbains <p>Outils financiers d'accompagnement au commerce de centre-ville et de quartier, et notamment au commerce indépendant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • accès au capital, formation professionnelle, réhabilitation de locaux... <p>Outil de gestion de la structure commerçante en centre-ville ou dans les quartiers.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Urbanisme opérationnel • Gouvernance urbaine • Régénération physique • Transport • Sécurité • Développement économique • Formation • Gestion urbaine
<p>Dans une perspective de développement durable, les initiatives doivent s'intégrer dans un projet urbain global pour :</p>	<p>Favoriser la mixité des fonctions et la mixité sociale dans les centres-villes et les quartiers</p>	<p>Opération de réhabilitation et de développement de l'habitat, et notamment le logement social</p> <p>Développement des services et des équipements de proximité</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Habitat • Développement social • Développement économique • Equipements publics

La ville innovante – utiliser l'expertise locale

	Objectifs	Types d'actions	Transversalité Dimensions à intégrer
--	------------------	------------------------	---

<p>Une politique urbaine visant le développement de l'innovation doit chercher à :</p>	<p>développer la créativité des personnes et promouvoir la culture de l'innovation d'un territoire</p> <p>soutenir la création et le développement des entreprises</p> <p>stimuler toutes les formes de coopération</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Forums, salon de l'innovation... • Liens entreprises-écoles <p>Offrir des espaces, notamment dans les milieux déjà urbanisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • offre foncière et immobilière de qualité et au coût attractif • pépinières d'entreprises <p>Offrir des services aux entreprises :</p> <ul style="list-style-type: none"> • outils d'aide et d'accompagnement à la création • mise en réseau des acteurs • participation au capital • aide à la gestion, audit, programmes de formation... <p>Partenariats public-privé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • structures de coopération entreprises-universités • outils de mutualisation des ressources de R&D pour l'innovation des PME • zones d'activités regroupant entreprises et universités 	<ul style="list-style-type: none"> • Culture • Education <ul style="list-style-type: none"> • Développement économique • Régénération physique <ul style="list-style-type: none"> • Développement économique <ul style="list-style-type: none"> • Formation professionnelle <ul style="list-style-type: none"> • Gouvernance • Développement économique <ul style="list-style-type: none"> • Régénération physique
<p>Dans une perspective de développement durable, les initiatives doivent s'intégrer dans un stratégie économique territoriale à l'échelle de l'agglomération, pour :</p>	<p>engager et mobiliser les acteurs autour d'un projet commun</p> <p>mettre en place un nouveau mode de gestion de la ville</p> <p>savoir identifier les spécificités locales pour en faire des atouts</p>	<p>Une stratégie territoriale précisant les actions mises en place pour attirer l'investisseur privé</p> <p>Une nouvelle gouvernance urbaine comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des partenariats public-privé • des portages politiques forts • l'implication des leaders économiques <p>Une mise en valeur du territoire ciblant sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les caractères historiques ou économiques propres, une certaine cohésion sociale... 	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie <ul style="list-style-type: none"> • Gouvernance <ul style="list-style-type: none"> • Cohésion sociale • Culture

Cohésion sociale

Conclusions du séminaire des 9 et 10 février 2000 à Rotterdam.

	Objectifs	Types d'actions	Transversalité Dimensions à intégrer
<p>Education and régénération urbaine</p> <p>Une politique urbaine visant le développement de l'éducation doit chercher à</p>	<ul style="list-style-type: none"> • satisfaire les besoins du quartier • garantir la qualité de l'éducation et de l'enseignement • améliorer les relations entre l'école et le quartier. • impliquer les parents dans le processus éducatif • développer la citoyenneté • éviter l'exclusion sociale 	<ul style="list-style-type: none"> • Des actions spécifiques pour des conditions spécifiques : programmes spéciaux d'éducation (selon le niveau scolaire...), services sociaux (santé, soutien...) • Amélioration des conditions physiques (bâtiments, espaces publics...) • Promotion d'une "école ouverte" ou insertion de l'école dans le quartier (développement dans l'école des activités culturelles, sportives, de loisirs en dehors des horaires scolaires). • Cours pour les adultes à l'école • Canaux de communication entre les autorités locales et le quartier. • Activités visant à faire prendre conscience aux habitants leur appartenance au territoire (ex: développement des connaissances sur le patrimoine). • L'égalité des chances pour l'éducation • Mixité sociale 	<ul style="list-style-type: none"> • Développement social • Gouvernance • Régénération Physique • Développement Culturel. • Sport et loisirs • Formation • Gouvernance • Développement Culturel • Cohésion Sociale
<p>Formation et régénération urbaine</p> <p>Une politique urbaine visant le développement de la formation doit chercher à :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • intégrer les habitants du quartier (dans le cas ci-présent, les chômeurs de longue durée) dans les processus de régénération urbaine • améliorer les conditions socio-économiques du quartier : approche sur le long terme, énéfices pour la société • développer la citoyenneté • "décrisper" les relations entre la population du quartier et les institutions. • impliquer les 	<p>Les habitants du quartier bénéficient des projets de formation qui facilitent leur insertion dans la société et dans le marché de l'emploi :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La formation concerne les processus suivants: "être prêt à travailler" + emploi subventionné, (re) intégration dans la société Le processus de formation comprend deux composantes : le développement personnel (domaine social), l'orientation à l'emploi (domaine de l'emploi) • Actions : mise en place de ponts communicants entre les gens, les associations, 	<ul style="list-style-type: none"> • Développement économique • Développement social • Développement culturel • Cohésion sociale • Développement social • Développement économique • Gouvernance • Développement économique

	entreprises privées dans les processus de formation.	les autorités locales, les entreprises... <ul style="list-style-type: none"> • Ces actions peuvent aider à : adapter la formation aux futurs besoins du marché du travail, créer des activités nouvelles 	
<p>Approche intégrée des stratégies de formation et d'éducation</p> <p>Dans une perspective de développement durable, les initiatives de formation et d'éducation doivent:</p>	<ul style="list-style-type: none"> • S'attacher à rendre les financements et projets plus efficaces • Intégrer des initiatives locales d'éducation et de formation dans un projet stratégique global et transversal 	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination et continuité des projets et des fonds. • Définition des initiatives à long terme et les maintenir. • Intégration des projets d'éducation et de formation dans les projets économiques, physiques, culturels et sociaux. • Stratégies de développement économique permettant de lancer des projets visant à Promouvoir l'accès des jeunes à l'emploi 	<ul style="list-style-type: none"> • Gouvernance • Mise en œuvre • Financement • Régénération économique • Régénération sociale • Régénération culturelle • Régénération physique



Culture et régénération urbaine

Conclusions du séminaire de Lille, les 27, 28 et 29 avril 2000.

OBJECTIFS :

- L'événement ou l'équipement culturel doit être envisagé comme un carrefour des logiques de mixité sociale et urbaine.
- Nécessité d'aider tous les publics à accéder à toutes les cultures sans déterminisme culturel.
- Nécessité de construire une nouvelle culture urbaine, une culture commune, capable de fédérer les habitants autour d'un minimum d'objectifs communs, tout en respectant les choix individuels et collectifs.

POLITIQUES :

- Favoriser les politiques culturelles à échelles locales.
- Créer une autorité de coordination culturelle pour les agglomérations; nécessité d'avoir une vision stratégique, une continuité dans les politiques culturelles.
- Nécessité d'avoir une relation entre les politiques culturelles nationales et les politiques culturelles locales.

ACTEURS ET PARTENAIRES :

- Nécessité de transversalité; de faire coopérer le champ social, culturel, éducatif et de la santé, d'intégrer les actions culturelles dans une vision de développement global local.
- Pluridisciplinarité entre acteurs et financeurs indispensable.
- Penser des partenariats qui dépassent le cadre des institutions publiques en impliquant, notamment, des entreprises privées locales ou nationales.

TEMPORALITE :

- Nécessité de parvenir à une politique ou une stratégie non fragmentée, non ponctuelle: penser l'articulation des temporalités; importance du travail dans la durée, même pour les événements à court terme.

TERRITOIRE :

- Il faut un socle minimum d'équipements culturels pour permettre l'attractivité du territoire.
- A été rappelée l'importance des équipements culturels de base (types bibliothèques, salles de répétition facilement accessible aux amateurs) dans les quartiers.
- Un grand équipement peut permettre la requalification d'un territoire : l'exemple du Fresnoy a été développé.
- Un grand équipement doit également être pensé comme un équipement de proximité; nécessité de relier l'équipement ou l'événement avec le territoire où il est implanté : participation de la population locale au fonctionnement de la structure ou de l'événement, facilités d'accès grâce à des politiques tarifaires adaptées.
- La réappropriation de la ville passe par la rue : intérêt des parades, carnaval, bals, concerts et représentations de plein air.
- Un travail culturel de proximité doit toujours s'accompagner d'une ouverture sur l'extérieur, sinon risque de tomber dans le repli identitaire.
- Nécessité de penser un équipement culturel en relation avec le centre mais aussi avec le quartier, et inversement. Les objectifs de l'équipement ou de l'événement doivent toujours être pensés en fonction des deux échelles : le centre et le quartier.
- Une articulation doit être pensée entre les grands équipements et équipements culturels de proximité. Exemples : mise en réseau des bibliothèques de quartier avec la bibliothèque centrale, cartes pass permettant un accès facilité à une série d'équipements.

Actions et équipements culturels de proximité

	Objectifs	Types d'actions	Transversalité Dimensions à intégrer
Les actions et équipements de proximité doivent contribuer à la construction d'une nouvelle culture commune, capable de fédérer les habitants autour d'un minimum d'objectifs communs, tout en respectant les choix individuels et collectifs :	<p>Aider tous les publics à accéder à toutes les cultures sans déterminisme culturel.</p> <p>Aider à l'émergence de créations artistiques, favoriser l'expression culturelle des habitants.</p> <p>Mobiliser et fédérer les habitants autour d'un projet culturel commun ; aider chacun à sortir de l'espace domestique pour prendre part à la vie du quartier.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer la présence d'équipements culturels de base, type bibliothèque, dans chaque quartier • Assurer la mise en réseau des équipements culturels de différents quartiers. • En permettre un accès simple, en terme de transports et de souplesse horaire. • Penser des politiques tarifaires adaptées. • Assurer la présence de locaux de création et de répétition facilement accessible pour les professionnels comme pour les amateurs. • Proposer différents ateliers artistiques de qualité (de l'initiation à la formation) pour les adultes, jeunes ou enfants. • Développer les actions artistiques au sein des écoles, collèges, lycées. • Penser un projet susceptible d'intéresser toute la collectivité ; exemple : travail artistique en rapport avec l'espace public ou l'habitat (fresques murales, sculptures). • Créer une mosaïque d'acteurs en impliquant habitants, enseignants, artistes ou commerçants. • Favoriser les politiques culturelles à échelles locales, mettre en place des ponts communicants entre la Ville et la population (associations, comités ou conseils de quartiers). 	<ul style="list-style-type: none"> • Equipements publics • Mise en réseaux • Transport • Tarifs • Régénération physique • Formation artistique • Culture - Education • Pluridisciplinarité • Gouvernance locale • Echelle de mise en œuvre
Dans une perspective de développement durable, les actions et équipements culturels de proximité	<p>Relier les quartiers entre eux.</p> <p>Relier les quartiers périphériques au centre.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Liaisons entre les actions culturelles menées au sein des différents quartiers. • Réappropriation globale de la ville par le biais d'actions artistiques et culturelles déambulatoires, type parades ou carnivals. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ouverture - Mise en réseau • Espace public

<p>doivent s'intégrer dans un projet urbain global pour :</p>	<p>Faire des événements ou équipements culturels de proximité des nouveaux pôles d'attractivité Permettre d'améliorer l'image d'un quartier, d'éviter la fuite de la population nouvellement solvable d'un quartier.</p> <p>Inscrire les projets dans la durée.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Savoir identifier les spécificités et les potentialités du quartier pour en faire des atouts, et les développer. • Créer une pluridisciplinarité entre acteurs et financeurs. • Penser des partenariats qui dépassent le cadre des institutions publiques ; Impliquer des entreprises privées locales, voire nationales. • Définir les objectifs sur le long terme, même pour les événements à court terme. • Parvenir à une politique culturelle non fragmentée, non ponctuelle. 	<ul style="list-style-type: none"> • Identité • Pluridisciplinarité • Financements • Partenariats public/privé • Articulation des Temporalités
--	---	---	---

Grands équipements et événements culturels

	Objectifs	Types d'actions	Transversalité Dimensions à intégrer
<p>Rôle des grands équipements et événements culturels dans la régénération urbaine :</p>	<p>Permettre l'attractivité du territoire</p> <p>Permettre la requalification d'un territoire</p> <p>Inscrire l'équipement ou l'événement dans le territoire où il est implanté</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer un socle minimum d'équipements culturels : musée, théâtre, bibliothèque centrale, cinéma, salle de concert. • Assurer les conditions d'accueil : Vérifier que l'offre en termes de logement ou de restauration est suffisante par rapport à l'impact de l'événement, pour les festivals notamment. Faciliter l'accès aux équipements : penser les moyens d'accès, notamment les transports en commun, dès le moment de la construction de l'équipement ou du montage de l'événement. • Accompagner l'implantation d'un équipement ou d'un événement culturel d'une réhabilitation du territoire alentours ; exemples de La Condition Publique ou du Phénix. • Relier les grands équipements culturels aux équipements de proximité, par des partenariats, une stratégie 	<ul style="list-style-type: none"> • Equipements culturels • Tourisme • Equipements publics • Hébergements • Restauration • Transports • Régénération physique • Mise en réseau • Transports • Stratégie tarifaire • Coordination des projets • Cohérence de l'offre culturelle • Implication du milieu Local

		<p>tarifaire – carte pass – ou encore des facilités en termes de transport ou d’horaires d’ouverture.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Penser à articuler des différents événements culturels (festivals, concerts, braderies) entre eux, pour avoir une cohérence de programmation. • Faire d’un grand équipement culturel un équipement de proximité : participation des habitants proches à l’implantation ou au fonctionnement de la structure, avantages tarifaires, etc. 	
<p>Dans une perspective de développement durable, les grands équipements et événements culturels doivent s’intégrer dans un projet urbain global pour :</p>	<p>Avoir une continuité dans les politiques culturelles</p> <p>Inscrire les grands projets ou équipements culturels dans un plan de développement local global</p> <p>Inscrire les projets dans la durée.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Créer une autorité de coordination culturelle pour les agglomérations. • Créer des partenariats avec d’autres équipements, de types universitaires ou économiques. • Relier les projets culturels à des programmes plus vastes de logements ou de développement commercial. • Travailler sur les outils d’évaluation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Vision stratégique • Partenariats • Logement • Développement économique • Durée • Evaluation



Habitat et cadre de vie

Conclusions du séminaire des 21, 22, 23 juin 2000 à Valenciennes.

La production de logement est un facteur déterminant l'occupation sociale et la forme de la ville. C'est un élément préalable à toute politique de régénération urbaine.

La question de l'habitat est essentielle à tout projet du renouvellement urbain, mais ne peut, à elle seule, en être le seul moteur. Il est nécessaire d'y associer la question du cadre de vie qui participe entièrement au développement économique et social des villes.

OBJECTIFS

- Associer cadre de vie et habitat notamment au travers de thématiques telles que l'environnement, la santé, la sécurité, le développement économique (emplois, commerces...), les transports ou encore l'éducation ;
- garantir un développement égal entre les territoires, notamment par rapport aux espaces ruraux ;
- avoir une vision stratégique globale selon différentes échelles et divers points de vue, afin d'intégrer le logement dans un cadre de vie (environnement urbain, services, commerces, etc.) ;
- simplifier les modes de financements et le nombre d'intervenants dans ces financements, afin de faciliter leur coordination et de les optimiser.

POLITIQUE

- Lier les différentes dimensions, c'est-à-dire mettre en rapport la politique du logement avec les autres politiques notamment la politique urbaine et les autres politiques sectorielles (intégrer la gestion du logement à la gestion sociale, l'éducation...);
- mettre en place un système de planification et un contrôle des territoires, afin d'éviter la pression foncière et garantir un développement égal des territoires ;
- mettre en place de nouveaux outils de portage foncier plus flexibles et plus proches du territoire, afin de favoriser l'efficacité des politiques de logement ;
- encourager une mixité des statuts d'occupation pour favoriser la mixité sociale ;
- évaluer le besoin des citoyens et réfléchir au procédé d'évaluation à mettre en place.

ACTEURS ET PARTENAIRES

- Nécessité de concertation au niveau des institutions, des agences et des services ;
- associer, consulter, informer la population, afin qu'elle participe au processus de façon pro active et réactive et s'approprie le projet.

TEMPORALITÉ

- Travailler sur le long terme avec un impératif de qualité et anticiper le vieillissement du parc de logements ;
- alléger le processus bureaucratique exerçant une pression et un alourdissement des délais ;
- avoir une vision de long terme également concernant les financements.

TERRITOIRES

- Développer les politiques de logements à la bonne échelle, notamment au niveau des bassins d'habitat ;
- mener les opérations et les réflexions sur l'ensemble du parc de logements et pas seulement sur le parc de l'habitat collectif ;
- avoir une vision globale à l'échelle de la ville et du quartier.

Comment le logement peut-il intervenir pour revaloriser les quartiers et favoriser la mixité sociale ?

	Objectifs	Types d'actions	Transversalité Dimensions à intégrer
Produire une offre adaptée de logements exige de :	<ul style="list-style-type: none"> • Simplifier le financement du logement • Diminuer le coût de la régénération urbaine. • Garantir des conditions de développement égal entre les territoires 	<ul style="list-style-type: none"> • Créer de nouveaux outils de portage foncier • restructurer les services et les agences en charge de ces thématiques • Mettre en place un système d'aides au propriétaire pour atténuer le surcoût de la réhabilitation des terrains • Mettre en place un système d'assurance pour couvrir les risques de pollutions • Mettre en place des systèmes d'incitations fiscales pour les propriétaires qui réhabilitent leur logement • Faire procéder à l'achat des terrains par un établissement public pour les actions à plus long terme • Subventionner la remise en état des friches pour en renforcer la compétitivité face aux terrains périurbains • Mettre en place une planification et un contrôle de l'urbanisation des territoires périurbains 	<ul style="list-style-type: none"> • Action foncière • Régénération physique • Gouvernance • Régénération physique • Planification
Diversifier l'offre de logements nécessite de :	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser une forme urbaine dense notamment grâce au foncier et à l'immobilier disponible dans les centres-ville • Diversifier la population des quartiers d'habitat social 	<ul style="list-style-type: none"> • Transformer d'anciens bâtiments industriels en lofts • Requalifier les anciens logements sociaux • Développer la mixité des fonctions, notamment en utilisant les étages au-dessus des commerces • Inciter les habitants à vivre en ville • Mettre en place une attribution diversifiée des logements sociaux • Développer la mixité des statuts d'occupation : Vendre certains logements sociaux à leurs occupants et Créer une offre diversifiée lors d'une reconstruction (logements en accession et logements sociaux) 	<ul style="list-style-type: none"> • Régénération physique • Accession à la propriété • Développement social

		<ul style="list-style-type: none"> • Gérer au plus près les logements sociaux 	
Définir une politique du logement de dimension métropolitaine :	<ul style="list-style-type: none"> • Elaborer une stratégie globale • Convaincre le public que la régénération est possible • Convaincre les élus que les investissements en régénération urbaine sont rentables 	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre en compte le vieillissement de tout le stock de logements • Mettre en rapport la politique du logement avec les autres politiques sectorielles • Consulter les habitants préalablement à la définition des projets • Pouvoir détruire les logements devenus obsolètes • Développer la qualité pour tous les logements et tous les statuts d'occupation • Concevoir les réhabilitations dans un cadre élargi en traitant à la fois le parc immobilier et son environnement • Mettre en place des méthodes d'accompagnement des actions adaptées aux conditions du terrain • Evaluer les recettes, en particulier celles d'origine fiscale, liées aux nouvelles activités et aux nouveaux aménagements 	<ul style="list-style-type: none"> • Qualité urbaine • Gouvernance urbaine • Démocratie participative • Régénération physique • Qualité urbaine • Urbanisme opérationnel • Stratégie

Comment agir sur le cadre de vie pour rendre les quartiers plus attractifs ?

	Objectifs	Types d'actions	Transversalité Dimensions à intégrer
<p>Processus : Développer l'attractivité des quartiers passe par la mise en œuvre d'une politique d'amélioration du cadre de vie qui doit notamment:</p>	<ul style="list-style-type: none"> Faire participer la population à la vie de la ville et identifier ses besoins Lutter contre la délinquance et le sentiment d'insécurité <p>Mettre en place une politique de transports forte</p>	<ul style="list-style-type: none"> Faire intervenir des partenariats opérationnels dans les réalisations associant les pouvoirs publics et les forces économiques et associatives Faire émerger au sein de la population, des assemblées de consultation (forums locaux ou comités de quartier) Procéder à une évaluation participative finale du projets etde ses impacts Mettre en place des outils tels que l'ilotage Créer des structures de lutte contre la délinquance telles que les Conseils communaux de prévention de la délinquance en France Mettre en place des stewards urbains pour patrouiller dans les rues et faire l'interface avec la police Requalifier les espaces publics (éclairage public, façades, modernisation du mobilier urbain...) Faciliter l'accès, en terme physique et pécunier, au transport public des habitants des zones défavorisées Dissuader l'entrée des voitures dans le centre-ville Mesurer les impacts des grandes infrastructures en terme de bruit et de pollution afin de les réduire Intégrer la notion de seuils de bruit dans les documents d'urbanisme 	<ul style="list-style-type: none"> Démocratie participative Évaluation Développement social Régénération physique Cohésion sociale Environnement - Urbanisme opérationnel
<p>Production : Faciliter l'accès des ménages les plus démunis à des services financiers et de qualité adaptés</p>	<ul style="list-style-type: none"> Maintenir des services marchands de proximité 	<ul style="list-style-type: none"> Subventionner les commerces de proximité et leur environnement Réaliser une gestion unifiée du site Mettre en place des systèmes de "share 	<ul style="list-style-type: none"> Développement économique Financements / fiscalité

	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir un environnement de qualité et notamment les services non marchands de proximité • Attribuer de nouvelles fonctions à l'école, pour l'adapter aux besoins de l'ensemble de la population • Lier la politique de l'habitat à celle de l'éducation 	<p>ownership" ou de "staircasing"</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des systèmes de crits spécifiques ("credit union") • Maintenir des services de proximité de base (Poste, santé, Banque) • Consulter la population pour identifier ses besoins • Mettre en œuvre des opérations d'amélioration du cadre de vie (espaces verts, qualité architecturale) • Mettre en place l'école du soir pour les élèves (Bruxelles) • Agir sur les bâtiments pour qu'ils soient multi-fonctionnels • Réhabiliter les locaux scolaires • Intégrer les NTIC • Rendre l'école multi-générationnelle • Effectuer des démarches auprès des parents • Proposer des cours du soir pour les adultes • Créer une interface avec le quartier • Favoriser la stabilité du quartier par la politique de l'habitat • Utiliser la capacité d'expertise des professionnels de l'éducation (tels que les inspecteurs de l'éducation nationale) pour évaluer les besoins 	<ul style="list-style-type: none"> • Développement social • Gouvernance locale • Régénération physique • Formation • Régénération physique • Formation • Développement social • Développement social
--	--	--	--

Pour être efficacement mises en place à l'échelon local, ces mesures devraient pouvoir s'insérer dans un cadre de référence plus large, une politique de niveau européen créant des conditions favorables à l'émergence de ce type de projets

	Objectifs	Types d'actions	Transversalité Dimensions à intégrer
L'élaboration d'une politique locale d'amélioration du cadre de vie nécessite de :	<ul style="list-style-type: none"> • Optimiser les financements • Maintenir un environnement de qualité et notamment des services marchands de proximité 	<ul style="list-style-type: none"> • Allonger la durée des financements • Coordonner les programmes nationaux et européens • Favoriser le soutien des programmes de régénération urbaine par les programmes de financements nationaux • Intégrer une année zéro dans les programmes de financement, année sans création, consacrée exclusivement à la concertation avec la population • Mettre en place des standards européens en matière de qualité et d'accessibilité 	<ul style="list-style-type: none"> • Financements • Coordination des programmes • Coordination des programmes



Modes de faire : l'organisation des partenariats public - privé dans les opérations de régénération urbaine

Conclusions du séminaire des 7 et 8 décembre 2000 à Paris.

Nous avons pu constater, au cours de nos rencontres et de nos travaux, que la ville est un milieu complexe. Formée d'un ensemble d'éléments variés et hétérogènes, elle nécessite l'intervention de nombreux acteurs aux compétences diverses pour en assurer le fonctionnement et la cohérence. Les modes et les thèmes d'intervention sur la ville sont divers, car ils cherchent chacun à prendre en compte l'une des multiples facettes qui composent la réalité urbaine. Si la spécialisation des acteurs pour le traitement d'une thématique paraît nécessaire, la multiplication des interventions et intervenants impose de mettre en place des moyens de les coordonner.

Ce séminaire a fait apparaître le rôle clé joué par les collectivités locales dans le domaine de l'urbanisme en général et de la régénération urbaine en particulier. Le secteur public apparaît en effet à tous les stades des projets, en amont lors de la réflexion stratégique mais aussi dans les phases plus opérationnelles.

Si les particularités locales rendent délicat le fait de tirer des conclusions générales et d'adapter les enseignements de cette rencontre aux contextes nationaux et locaux, nous avons pu identifier des points communs dans le fonctionnement des institutions des différents pays. Les principaux points de convergence peuvent être dégagés : au sein de l'Aire Métropolitaine Nord-Ouest, le couple Ville / Etat est au centre du développement urbain, ces acteurs développent les stratégies, définissent le cadre général de la politique d'aménagement et de développement. Ils sont également capables de mobiliser des moyens financiers importants et de favoriser le développement des zones les plus en difficulté. La seconde constante identifiée concerne la complémentarité des compétences et moyens apportés par les acteurs.

De ces constats, nous pouvons tirer des enseignements de ce séminaire et rassembler les éléments clés qui constituent les apports fondamentaux de cette rencontre. Au terme de cet échange, il apparaît que la régénération urbaine gagne en pertinence et en efficacité si ces responsables veillent à ...

Jouer sur la complémentarité des différents niveaux et types d'acteurs,

Le secteur public et le secteur privé ont des fonctions différentes voire contradictoires dans certains cas. Toutefois, lors du montage d'une opération leurs actions convergent vers des buts qui, s'ils sont différents, sont bien souvent complémentaires. Les deux secteurs ont donc besoin l'un de l'autre pour fonctionner. Séparément, ils seraient dans l'incapacité de réaliser certains projets.

Ainsi, le secteur public, garant de l'intérêt général, établit les stratégies de développement des territoires qui donnent un cadre au sein duquel le privé peut agir et apporter ses compétences techniques mais surtout contribuer à réintégrer des territoires délaissés dans un cycle économique "normal".

Avoir une bonne connaissance du fonctionnement et des contraintes des autres acteurs, qu'il s'agisse d'institutions de niveau différent ou d'acteurs privés.

Développer des actions transversales au plan des thématiques de développement mais aussi des logiques poursuivies,

La transversalité concerne, non seulement les thématiques abordées, qui doivent permettre une approche intégrée de la régénération urbaine en se combinant ; mais elle concerne également le type d'acteurs impliqués dans la démarche. En effet, les personnes publiques tiennent différents rôles dans l'aménagement du territoire et enrichissent leurs actions par la confrontation de leur angle d'approche et de leur échelle d'intervention. Il en est de même au sein du secteur privé, où les entreprises et associations impliquées ont chacune une fonction spécifique qui s'avère essentielle, quelle que soit son ampleur, à la mise en valeur du territoire.

Cette confrontation des thématiques, des acteurs et des idées doit permettre de dégager des solutions innovantes pour la mise en œuvre d'un développement urbain durable. L'élargissement de l'éventail des intervenants dans le champ urbain souligne la nécessité, pour le système de production de la ville de reconstituer son unité autour d'un projet partagé.

Veiller au respect de la temporalité propre aux divers intervenants.

Ce dernier élément fait référence à la durée du projet urbain. Ces projets doivent permettre de répondre à des enjeux stratégiques à long terme, définis par les personnes publiques. Or, lorsque les acteurs privés engagent des investissements, ils en attendent une rentabilité à court terme. De plus, les acteurs doivent également prendre en compte la temporalité du public et des populations pour lesquelles les résultats concrets de l'opération doivent être communiqués. Les résidents ont besoin de pouvoir mesurer l'évolution des projets au travers des réalisations concrètes, qui sont le plus souvent des actions menées sur le court terme. La notion de temporalité est liée à la notion de confiance. Rétablir ou établir la confiance des habitants est une clé indispensable de toute politique de régénération urbaine.

Difficilement conciliables, ces intérêts doivent pourtant être pris en compte par chacun des partenaires pour un déroulement optimal de l'opération. Dans ce contexte, l'existence d'un projet stratégique clair et partagé, établi sur le long terme apparaît déterminante pour la cohérence et la pérennité du projet.



Les échelles géographiques et institutionnelles de mise en œuvre Conclusions du séminaire de Bruxelles, 1^{er} et 2 Mars 2001.

Sur tous ces sujets - niveaux d'intervention pertinents, articulations territoriales des politiques et des pratiques, recherche de stratégies cohérentes et de modes opératoires nouveaux, intégration des politiques, remise en ordre, distribution des financements, etc. - la plupart des pays et des villes cherchent des solutions adaptées. De nombreux débats actuels mettent en effet l'accent sur la question de l'intervention des politiques et des outils qui leur sont associés.

TERRITOIRE & POLITIQUE

Dans le cadre d'opérations de régénération urbaine, la mise en œuvre d'une politique doit prendre en compte la multiplicité des territoires :

TERRITOIRE

- Articuler et lier les échelles d'intervention ; mener les actions de régénération urbaine de façon simultanée à différentes échelles et sur des territoires différents
- Avoir une vision globale du projet et déterminer ses aires d'impact à diverses échelles.

POLITIQUE

- Élaborer les stratégies à un niveau plus local.
- Porter une attention particulière aux objectifs.
- Communiquer sur les objectifs stratégiques de façon à les rendre évident

ACTIONS :

- Mise en cohérence des objectifs régionaux urbains avec les politiques générales d'aménagement du territoire
- Faire de la ville l'échelon légitime de la régénération urbaine même si ce niveau doit bien sûr s'articuler avec d'autres échelles.
- Établir des objectifs globaux et réalistes ; articuler les initiatives entre elles pour qu'elles entrent dans le cadre d'une stratégie claire et identifiable.
- Établir un diagnostic précis des territoires et des besoins de façon à déterminer des objectifs précis, clairs et réalistes
- Adapter les stratégies globales aux nécessités locales en élaborant de façon conjointe une stratégie qui soit un compromis entre les nécessités immédiates et locales et celles plus largement répandues géographiquement qui exigent des mesures sur le long terme
- Limiter le nombre de politiques et d'initiatives en les rendant flexibles et adaptables.
- Nécessité d'agir à chaque niveau institutionnel mais de coordonner les actions

TEMPORALITE

La mise en œuvre d'une politique de régénération urbaine doit prendre en compte les notions de temporalité :

- Travailler dans un souci de continuité, sur le long terme avec un impératif de qualité, d'évaluation et d'adaptation des stratégies.
- Avoir une vision de long terme également concernant les financements.
- Viser néanmoins à mener des actions de court terme de façon à rassurer les habitants quant à la prise en compte de leurs besoins.

ACTIONS :

- Éviter la superposition des procédures.

- Alléger le processus bureaucratique exerçant une pression et un alourdissement des délais.

ACTEURS ET PARTENAIRES

La mise en œuvre de projet de régénération urbaine nécessite la prise en considération de la multiplicité des acteurs et des partenaires :

- Élaborer des systèmes plus performants de partenariats ; renforcer les partenariats pour la complémentarité des acteurs.
- Créer des partenariats stratégiques globaux ; connecter les niveaux les plus bas et les niveaux les plus haut pour être effectif.
- Établir une communication constante entre les partenaires.
- Créer un document de référence établissant les modalités du partenariat (rôles, objectifs,...) et favorisant la lisibilité du processus.

ACTIONS :

- Favoriser la coordination des initiatives et la gestion des programmes en ajustant les objectifs, les critères et les échelles de temps.
- Informer, impliquer, consulter, informer la population, afin qu'elle participe aux projets de régénération.
- Établir de façon claire les rôles et les objectifs des différents membres du partenariat sous forme de contrat ou dans un document de référence unique établi avec l'ensemble des partenaires.
- Fixer des objectifs à différents niveaux d'intervention et différentes échelles de temps.
- S'appuyer sur les régies locales, les services publics.
- Créer un système de diffusion des connaissances et de communication.
- Former les pilotes de projet : formation au management.
- Faire du niveau local un partenaire ayant la responsabilité de la mise en œuvre du programme.

FINANCEMENT

Une meilleure gestion des politiques et programmes de régénération urbaine nécessite d'agir au niveau des modes de financements :


- Simplifier les modes de financements afin de faciliter la coordination et l'optimisation des projets.
- Avoir une vision de long terme concernant les financements.
- Globaliser les ressources au sein de "paquets financiers" (contrat ou autre...).
- Laisser plus de souplesse dans l'utilisation des fonds publics et dans le contrôle des objectifs.

ÉVALUATION

L'efficacité des politiques et programmes de régénération actuels et futurs nécessite d'appliquer des procédés d'évaluation :

- Procéder à des évaluations des programmes.
- Procéder à des évaluations par niveau de territoire (impacts), par types d'acteurs (les objectifs sont-ils remplis), et par thèmes (politique, économique...).
- Évaluer l'ensemble des procédures qui ont été appliquées afin de tirer des leçons des réussites et des échecs.

ACTIONS :

- Accroître le niveau de responsabilité des villes en imposant une nécessité de résultats.
 - Établir des indicateurs clairs de résultats.
 - Procéder à des évaluations sur le long terme.
 - Établir un diagnostic clair des problématiques des territoires avant chaque projet ou programme ; effectuer des inventaires.
 - Harmoniser les systèmes d'évaluation entre les villes afin de pouvoir comparer les résultats des politiques menées.
- 

La participation & l'empowerment dans la régénération urbaine **Conclusions du séminaire de Birmingham, 23, 24, et 25 Avril 2001.**

L'un des axes fondamentaux de la régénération urbaine est la participation des habitants à la revitalisation et au développement de leur quartier. L'implication de ces acteurs qui sont les plus proches du "terrain" est la condition *sine qua non* de la régénération dans le long terme d'une zone urbaine. La participation des habitants est une condition du développement "durable", l'élément d'une "auto-régénération" à maintenir ou à induire dans le processus global. L'idéal serait qu'après une impulsion des pouvoirs publics, ce soient les habitants eux-mêmes et les acteurs économiques concernés qui prennent le relais pour soutenir l'effort de régénération. Cette appropriation suppose la mise en place de structures, d'outils et de processus qui permettent à ces acteurs de participer et d'influer sur l'aménagement, le développement et la vie de leur quartier.

PROCESSUS

- L'empowerment est une condition d'efficacité des projets de régénération urbaine.
- La participation et l'empowerment procèdent de deux registres différents et se posent à deux niveaux : l'individu et le groupe.
- Se poser la question de la masse critique
- Dialoguer avec les habitants dès la conception des projets.

TERRITOIRE

- L'empowerment ne se conçoit pas de la même façon à l'échelle de la ville et à celle du quartier ; il est important de ne pas isoler les processus menés dans les quartiers et les insérer dans un territoire / une stratégie plus large.
- Procéder à un état des lieux : diagnostic / cartographie des activités, des ressources...

POLITIQUE

- Mener une politique transparente, informer des processus et des étapes des projets
- Associer les habitants et le secteur bénévole à toutes les phases du projet y compris à la phase de diagnostic menée avec les techniciens.
- Créer les possibilités d'une démarche "bottom up"
- S'interroger sur la nécessité de faire participer les habitants à tous les processus de décisions ; s'interroger sur la valeur ajoutée de cette participation à la décision ou au projet.
- Écouter les techniciens de terrain et les former au dialogue avec les habitants.
- Mettre en place des fonds de soutien pour les porteurs de projets et les créateurs d'activités économiques.

TEMPORALITE

- Favoriser la stabilisation des populations afin de mener les projets sur le long terme.
- Mener des actions à différentes échelles de temps permettant de répondre aux attentes de tous les partenaires : court terme / habitants, moyen et long terme / politiques et techniciens.
- Avoir une certaine flexibilité dans les différentes phases techniques des projets.
- Procéder à des réparations visibles au quotidien.
- Renforcer les services publics (santé, propreté, entretien...).

ACTEURS ET PARTENAIRES

- Avoir une connaissance claire et exhaustive des différents groupes, communautés, associations, etc. actifs à l'échelle du quartier et de la ville.
- Établir une communication formelle et informelle entre les habitants et les élus locaux.
- Prendre en compte la capacité d'expertise des habitants.
- Développer la notion de confiance : "capacity building" mais aussi confiance avec les élus
- Créer des règles communes, Avoir une définition claire des règles du jeu.
- Créer des plates-formes d'échanges dans le dispositif de chaque projet.
- S'appuyer sur la richesse du monde associatif pour la mise en œuvre des projets.
- Créer un système de formation des habitants leur permettant de prendre part aux débats de façon active.
- Diffuser largement des documents d'information à tous les habitants.
- Valoriser l'expertise des habitants, leur capacité de faire et leur volontariat en les impliquant ou en les conduisant à s'exprimer dans les différentes phases du projet.

FINANCEMENT

- Simplifier les modes de financements afin de faciliter la coordination et l'optimisation des projets.
- Adapter des modes de financements à un échelon local.
- S'interroger sur les sources / modes de financement et leur utilisation.
- Poser la question des échelles de solidarité.
- Informer sur les sources de financement.

ÉVALUATION

- Évaluer l'ensemble des procédures qui ont été appliquées afin de tirer des leçons des réussites et des échecs.
- Mettre en place des processus d'évaluation partagée.



Le rôle de la régénération urbaine dans un développement urbain polycentrique et équilibré de l'Union Européenne **Conclusions du séminaire de Londres, 27, 28 et 29 juin 2001.**

Le but des échanges menés par le groupe de travail est de découvrir et d'analyser les « bonnes pratiques », les programmes, ou encore les modes de financement. Cependant, le principal défi que doit relever un groupe multiculturel et hétérogène tel que celui-ci est aussi d'amener une certaine cohésion dans les débats et prendre part, à terme, à la construction d'un espace de dialogue de ce type au sein de l'Europe. Un des principaux objectifs était donc d'évaluer les besoins ressentis dans toutes les villes impliquées, et les grandes lignes de convergence.

L'émergence d'une culture partagée

L'ensemble de ces différences a permis au groupe de travailler à la création des conditions d'émergence d'une culture commune. Un consensus a, en effet, été déterminé sur de nombreux points. Les participants, même s'ils ne représentent pas officiellement leur pays, sont marqués par leur culture, aussi ils représentent un large panel d'habitants. Le fait que les partenaires aient des conceptions identiques de la régénération incite donc à penser que le partage de certaines pratiques de renouvellement urbain entre les différents pays de l'Aire Métropolitaine Nord-Ouest est envisageable.

Il s'agit aujourd'hui pour les villes de se constituer une culture commune du développement basé sur un développement équilibré, donc partagé, d'une part et respectueux de l'environnement d'autre part. L'élaboration et la mise en œuvre d'une politique urbaine européenne pourraient s'avérer nécessaires à terme.

L'échange des expériences des villes impliquées dans le Groupe de Travail permet de contribuer à cette volonté d'intégrer les différentes politiques, en particulier les politiques urbaines, dans leur contexte national, mais aussi au niveau du territoire européen. De plus, le Groupe de Travail sur la Régénération Urbaine espère que son expérience de travail en réseau donnera l'impulsion à la constitution d'autres réseaux d'échanges opérationnels.

La régénération urbaine : travailler dans des perspectives de développement spatial

Restaurer l'attractivité des villes et, en particulier, de leur centre nécessite un effort tendant à réorienter l'investissement vers les structures existantes et renouveler l'image de la ville, notamment en rendant les centres-villes plus attractifs, en améliorant les entrées de ville ou en développant des projets culturels. Des inégalités croissantes existent au sein des villes. Les actions menées doivent donc se concentrer plus particulièrement sur les quartiers en difficulté, afin de rééquilibrer le développement. Ces mesures, répondant à des problèmes économiques, doivent s'intégrer au cadre plus général des stratégies élaborées aux niveaux des bassins d'emploi et des bassins économiques. Elles ne peuvent, en effet, se circonscrire à ces seuls quartiers.

Si la régénération urbaine participe à la résorption des inégalités au sein des villes, ses enjeux sont plus vaste. Au delà des échelles du quartier ou de la ville, elle favorise le développement équilibré de territoires plus vaste : bassin d'emplois, bassin économique ou encore le cœur même des zones dynamiques du territoire européen où de nombreux déséquilibres subsistent

Le Schéma de Développement de l'Espace Communautaire (SDEC) constitue un nouveau pas vers une vision globale des territoires pour un développement polycentrique et équilibré de l'Union Européenne. Le développement des villes ou « métropoles » d'importance régionale peut permettre une distribution plus équilibrée des bénéfices de la croissance économique. L'enjeu, pour ces villes, est de parvenir à affirmer leur position de pôles de développement, ce au bénéfice de leur environnement régional.

Les enjeux locaux de la régénération urbaine

Nombre de villes et régions urbaines d'Europe du Nord-Ouest comptent parmi les plus dynamiques et les plus puissantes d'Europe. Cependant, ces villes au riche passé industriel font face, depuis le début des années 1970, à de profondes mutations économiques, conséquences de la désindustrialisation, de la globalisation économique et de la concurrence internationale. La volonté affirmée d'un développement urbain polycentrique et équilibré se heurte aux tendances générales de la concentration du développement dans les plus grandes zones métropolitaines. En ce qui concerne l'Aire Métropolitaine Nord-Ouest, il s'agit principalement des régions londoniennes et parisiennes. Pour les autres villes de cette partie de l'Europe et tout particulièrement pour les villes de tradition industrielle, attirer les acteurs économiques implique un effort d'investissement considérable qu'elles ne peuvent supporter seules.

Mener une politique sur le long terme

La mise en place d'un long suivi des programmes de régénération est nécessaire. Mais, trop souvent les politiques de développement local apparaissent et disparaissent avec les gouvernements. De plus, l'Union Européenne exerce une forte pression visant à l'utilisation des subventions dans un espace de temps restreint. À titre d'exemple, les projets URBAN sont menés sur 5 ans, alors que les deux premières années sont consacrées à l'instruction du dossier et les 3 autres à la réalisation.

Coordonner les financements suivant les objectifs

Actuellement une multiplicité de sources de financements peut intervenir sur une zone urbaine donnée. La superposition des subventions européennes et nationales augmente cet état de fait. Trop d'argent et d'énergie sont dépensés dans leur gestion. Les différentes sources de financement doivent être davantage coordonnées afin de correspondre aux mêmes objectifs.

Si tous les acteurs impliqués dans un même programme avaient, quel que soit leur projet, une même source de financement, il serait alors envisageable de faire concorder plus facilement les durées des différents projets. En effet, les échelles de temps dépendent du suivi des financements. Notons que ces durées ne sont pas nécessairement les mêmes mais elles doivent favoriser la succession et l'articulation des actions par le biais d'une planification claire, dans le cadre d'une approche pluridisciplinaire. La coordination des projets d'investissement est fondamentale pour le succès des opérations de renouvellement urbain. Certaines activités nécessitent, pour être rentables, que des implantations viennent se greffer à elles assez rapidement. Ce fut le cas à Roubaix, lors de l'opération Mac Arthur Glen, ce dernier ne pouvait être viable qu'avec l'arrivée d'autres services.

La mise en place, dans chacun des pays, d'un budget unique pour la régénération constitue un enjeu de taille dont la réalisation permettrait d'élaborer des stratégies conjointes et d'optimiser la coordination des projets d'investissements (publics ou privés). Actuellement, seuls les Pays-Bas y sont réellement parvenus. Pour ce budget unique, on observe que l'échelle adoptée est celle des grands projets urbains, il peut s'agir du territoire de l'agglomération ou de la ville.

Les échelles de réflexion et de gestion des programmes

Il est impossible de mener un programme d'échanges entre villes situées dans des pays européens divers, sans aborder le problème posé par la comparaison des systèmes administratifs et des échelles géographiques d'intervention. En effet, les systèmes politiques et institutionnels ne peuvent que difficilement être comparés. Cependant tout au long de ce programme d'échange, les partenaires ont pu faire apparaître que les villes apparaissent comme les principaux acteurs en matière d'aménagement et de régénération urbaine. Malgré les différences de régime politique dans les pays de l'Union européenne, il conviendrait d'insister sur ce rôle des villes entendues comme des entités urbaines cohérentes dotées d'un pouvoir d'agglomération qui coordonnent et défini les actions à mener.

Conclusions générales et recommandations

Rapport final

Pour des politiques plus intégrées de renouvellement urbain

Au sein du groupe de travail, le constat de la convergence des problèmes et des initiatives a largement contribué à l'émergence d'une culture partagée du renouvellement urbain. En dépit de réelles différences, les conclusions ont été tirées de façon commune sur la plupart des thématiques abordées. Elles s'accordent sur la nécessité de politiques plus intégrées et d'une implication de l'ensemble des acteurs, en particulier des habitants eux-mêmes.

L'ensemble des participants s'accorde sur une vision du renouvellement urbain en Europe ayant comme double but de re-dynamiser les économies locales et d'améliorer la qualité de vie en ville ; ils soulignent la nécessité de mener une action visant à la fois à réévaluer l'image globale de la ville et à en réduire les inégalités internes. La conception de la régénération urbaine ainsi développée s'avère beaucoup plus globale et ambitieuse que les seules politiques de «développement social» des quartiers ; elle mobilise l'ensemble du champ du développement urbain, toutes politiques confondues.

Les membres du groupe insistent en effet sur la nécessité de politiques plus «intégrées» de renouvellement urbain suivant trois dimensions :

- les disciplines impliquées (économie, social, culture, aménagement physique, écologie...);
- les échelles géographiques et institutionnelles de la définition et de la mise en œuvre ;
- les différentes échelles de temps (celle de l'habitant, celle de l'investisseur, du politique, etc.).

Ils soulignent de plus que la concrétisation des grands objectifs européens de développement durable, de meilleure égalité des chances et de développement urbain équilibré et polycentrique passe nécessairement par la mise en œuvre de réelles stratégies de régénération urbaine. La régénération urbaine implique en effet, une limitation de l'étalement urbain sur les terres agricoles ou les espaces naturels, la réduction consécutive des flux de circulation, la réutilisation (et donc la dépollution) des friches industrielles et urbaines. Elle a par ailleurs comme objectif de réduire les risques de ségrégation spatiale et d'offrir par conséquent un meilleur accès de tous aux et aux infrastructures. Elle constitue enfin une condition de l'attractivité des villes et en particulier de celles qui ont le plus souffert des conséquences de la désindustrialisation.

Des phénomènes complexes à analyser

Il est en effet primordial que soit clairement (ré)affirmé le lien entre renouvellement urbain et aménagement du territoire : le renouvellement urbain ne peut, sauf exception, être considéré comme le seul rééquilibrage du développement interne aux agglomérations. Il s'agit aussi de parvenir à rééquilibrer le développement entre les villes : toutes ne possèdent pas en leur sein les atouts nécessaires, et rares sont celles qui disposent à elles seules des ressources indispensables.

La régénération urbaine est par ailleurs un phénomène d'une grande complexité, et nombre d'obstacles doivent être levés si l'on veut rendre réellement effectifs les dispositifs mis en place. Parmi ces obstacles figure la multiplicité des acteurs comme d'ailleurs celle des financeurs et la diversité des sources de financement. Il faut aussi intégrer le fait qu'il s'agit de travailler sur un «matériau vivant», dont les évolutions endogènes doivent pouvoir être mesurées, si l'on veut pouvoir les infléchir avec succès. Il s'agit d'ailleurs de travailler en intégrant les contraintes liées à l'existant, que cela soit en termes de patrimoine bâti, de

relations sociales ou d'acquis culturel, et assumer les conséquences de l'ensemble des décisions prises dans le passé.

Les conditions de l'efficacité

Les membres du groupe de travail s'accordent à considérer que, pour plus d'efficacité dans le renouvellement urbain, il faut que soient réunies un certain nombre de conditions. Outre la dimension transversale déjà soulignée, il est primordial que les politiques soient maintenues dans la durée, car ce n'est qu'avec le temps que des résultats tangibles peuvent être obtenus et que peut s'établir la confiance entre secteur public, habitants et investisseurs privés.

Ils soulignent l'importance d'un engagement politique clair en faveur d'une stratégie globale, articulée en projets adaptés à chaque situation particulière : une logique de projet doit prévaloir sur la simple logique de guichet. Il importe que les projets soient définis, dirigés et mis en œuvre dans une logique «remontante», sous la responsabilité première des élus locaux, mais avec – et si possible par – les habitants les plus directement concernés. Ils insistent sur la nécessité d'une gestion plus locale des financements et sur celle du développement de nouvelles compétences techniques pour la direction de projet car les responsables de la mise en œuvre doivent se mettre à l'écoute des différentes expertises à commencer par celles des habitants.

De l'analyse des conditions de l'efficacité, découle une série de recommandations s'adressant aux états, aux autorités européennes et aux collectivités locales ou régionales :

- la définition et la mise en œuvre des programmes de régénération devraient toujours se faire dans un cadre partenarial entre les différentes collectivités locales, les états et l'Europe au travers, par exemple, de contrats tripartites, de paquets financiers etc. ;
- l'existence d'une stratégie de développement locale explicite devrait constituer une condition de ces financements ;
- l'Europe devraient mieux encourager de nouvelles approches : la recherche de nouvelles méthodes d'évaluations et la promotion de la vie urbaine devraient constituer des priorités en ce domaine ;
- les systèmes fiscaux existants (taxes d'habitation, TVA...) devraient être rendus plus favorables à la vie et à l'investissement dans le tissu urbain existant ;
- Des programmes de recherche et d'échanges devraient être multipliés dans les domaines-clefs de la gestion de projet, des partenariats public-privé et de la participation des habitants ;
- Les états et les institutions européennes devraient mettre mieux en œuvre dans leurs services et leurs programmes les principes de transversalité, de réactivité, etc. dont ils reconnaissent d'ailleurs l'importance ;
- L'évident besoin de plus de connaissance mutuelle devrait déboucher dans la poursuite et l'amplification des processus d'échange d'expérience, de formation et d'échange de techniciens et dans la création d'un centre européen de ressource sur la ville.

Une démarche à capitaliser et à poursuivre

En dépit de deux ans de travaux, les membres du groupe ont en effet le sentiment de n'avoir parcouru qu'une part du chemin qu'ils s'étaient proposés de mener ensemble. Malgré l'importance des informations réunies et confrontées entre elles, et bien qu'ils évaluent mieux les points communs et les différences dans leurs pratiques, ils sont bien loin d'avoir une connaissance fine des processus en œuvre chez leurs différents voisins.

Ils ont néanmoins acquis une réelle expérience des échanges dans des contextes culturels et linguistiques différents des leurs. Ils en tirent des leçons sur les méthodes à mettre en œuvre pour la réussite de tels processus d'échange. Ils considèrent en particulier que de tels programmes doivent comporter un volet de formation initial, notamment linguistique, et que les objectifs et les responsabilités des participants doivent être clairement établis dès le

départ. L'approche mixte praticiens-experts leur semble particulièrement intéressante, comme l'apport d'un réel comité scientifique. Outre les questions de management de projet, de participation des habitants et de partenariat déjà évoquées, les membres du groupe considèrent que nombre d'aspects du développement urbain méritent d'être traités de façon plus approfondie : les questions foncières, les aspect financiers, l'évaluation, la culture, les transports, etc.

De tels processus d'échange méritent en effet d'être poursuivis, comme le démontre le vif intérêt pour le travail du groupe, manifesté par les villes du réseau Eurocities comme par les représentants des Etats et de la Commission européenne.

Au delà de ses conclusions sur les conditions de l'efficacité des politiques de régénération urbaine, le groupe de travail a souhaité, comme il s'y était d'ailleurs engagé, proposer un nombre limité de recommandations. Celles-ci s'adressent en priorité aux Etats membres et à l'Union Européenne. Elles se veulent particulièrement concrètes et proposent des actions qui pourraient sans doute être mise en œuvre de façon assez aisée et rapide.

Ces recommandations portent sur deux types de sujet sur lesquels a essentiellement porté la réflexion du groupe de travail : les politiques urbaines liées directement à la régénération urbaine d'une part, et d'autre part les échanges d'expérience européens entre praticiens des collectivités locales.

Ces recommandations découlent toutes directement des conclusions développées plus haut ; nous avons par conséquent décidé de privilégier une présentation synthétique, renvoyant le lecteur au texte de la deuxième partie de ce rapport pour tout complément d'information.

I. Sur les politiques de régénération urbaine

Les recommandations du groupe de travail découlent des conclusions développées plus haut et portent sur sept points principaux.

1. Le Partenariat

Le partenariat entre les collectivités locales, les gouvernements nationaux et l'Europe devrait toujours constituer le cadre de la définition et de la mise en œuvre des programmes de régénération :

- a) Ce partenariat devrait trouver sa concrétisation dans un cadre contractuel, au travers par exemple de contrats tripartites.
- b) Le cadre partenariat doit permettre de s'orienter vers une gestion unique des financements - paniers de financement - en vue d'une plus grande efficacité.
- c) Le système de partenariat nécessite la clarification du rôle de chacun des partenaires et la présence d'instances médiatrices.

2. Les Stratégies de développement

L'existence d'une stratégie de développement locale explicite devrait constituer une condition de l'apport des financements nationaux et européens. Cette stratégie devrait notamment s'apprécier au travers des éléments suivants :

- a) Un engagement politique clair de la part des collectivités locales.
- b) Une communication et la diffusion d'information compréhensible par le plus grand nombre sur la stratégie et ses objectifs.
- c) Une association des habitants durant toutes les phases (participation / empowerment des citoyens).

d) La création de partenariats, formels ou informels, entre secteurs public et privé pour leur mise en œuvre.

3. Les méthodes d'approche

3.1. Le développement de nouvelles méthodes d'évaluation devrait être encouragé. Ceci concerne en particulier :

a) Une appréciation relative des phénomènes urbains intégrant les différentes échelles du quartier à l'agglomération.

b) Les méthodes d'évaluation « in itinere » et non seulement ex ante et ex post.

c) Une évaluation du succès et pas simplement des résultats (outcomes vs outputs).

3.2. Un programme européen devrait être créé pour promouvoir la vie en ville et plus généralement les villes européennes ; deux aspects notamment devraient être soulignés :

a) Les villes, centre d'innovation et de création.

b) Les villes, pôles de développement pour les régions.

4. Les Ressources

4.1. Une étude comparative doit être menée sur les systèmes de fiscalité locale en Europe de façon à identifier les systèmes les plus favorables à la vie urbaine.

4.2. Devrait être étudiée aussi de façon plus approfondie la question de la prise en charge du différentiel entre les montants des investissements et le prix du marché dans les politiques de régénération urbaine (gap funding).

4.3. Les systèmes fiscaux existants (TVA,...) devraient être rendus plus favorables à la vie et à l'investissement dans le tissu urbain existant.

5. Les mises en œuvre

Des programmes de recherche et d'échanges européens devraient être multipliés dans les domaines - clefs de la régénération urbaine que sont :

a) La conduite de projet.

b) Les échelles géographiques et institutionnelles et les échelles de temps.

c) La participation des habitants.

d) Les partenariats public-privé.

6. Le cadre politique

Les états et les institutions européennes devraient mettre mieux en œuvre dans leurs services et leurs programmes les principes de transversalité, de réactivité, etc. dont ils reconnaissent d'ailleurs l'importance. ceci vaut en particulier pour :

- a) La définition trop limitée des zones éligibles (« zonage »)
- b) Les échelles de temps.
- c) La transversalité des champs de compétences et des disciplines.

7. Le besoin de plus de connaissance mutuelle

devrait déboucher sur :

7.1. La poursuite et l'amplification des processus d'échange d'expérience, puisque la plupart des praticiens n'ont pas une connaissance claire de ce qui se passe dans les autres pays.

7.2. Le soutien aux programmes de formation et aux échanges de fonctionnaires entre villes des différents Etats membres.

7.3. La création d'un centre européen de ressource sur la ville.

II. Sur les échanges d'expériences

Les membres du Groupe de travail ont acquis une réelle expérience des échanges dans des contextes culturels et linguistiques différents des leurs. Ils en tirent des leçons sur les conditions à réunir pour plus d'efficacité dans de tels processus d'échange.

1. Des conditions préalables

Les participants doivent être formés et préparés convenablement ; ceci suppose notamment que :

- a) Les programmes d'échanges comportent un volet de formation initial, notamment linguistique.
- b) Les objectifs et les responsabilités des participants soient clairement établis dès le départ.
- c) Un engagement clair soit pris par les responsables politiques de l'ensemble des partenaires.

2. Méthodes de travail

- a) La mixité des approches (praticiens/ experts) constitue un aspect particulièrement enrichissant, de même que l'existence d'un comité scientifique actif.

- b) Un engagement clair est requis de la part des partenaires en termes de disponibilités, de temps et de compétences – cet engagement pourrait être formalisé sous forme d'un contrat.
- c) Un volet traduction doit être prévu dans ce type de programme ; il faut cependant prendre en compte le fait que la traduction par professionnel n'est pas suffisante, chacun des partenaires doit faire des efforts d'adaptation car il peut subsister nombre de problèmes de communication , au-delà du simple problème linguistique.
- d) Le "responsable" - le "lead applicant" du projet ne peut pas être aussi l'un des partenaires, même s'il peut appartenir à l'une des collectivités concernées, il faut que celle-ci ait un autre représentant.
- e) La participation de politiques / d'élus n'est pas systématiquement indispensable mais peut être probante et utile concernant certaine thématique.

3. Quelques thématiques pour de futurs programmes

Les membres du groupe considèrent que nombre d'aspects du développement urbain méritent d'être traités de façon plus approfondie à l'avenir. Parmi ceux-ci, ils souhaitent souligner les thèmes suivants :

- a) La conduite de projets
- b) Les Partenariats Public Privé
- c) La participation des habitants, l'empowerment et les questions de gouvernance urbaine
- d) Les échelles géographiques et institutionnelles de mise en œuvre
- e) Les politiques foncières
- f) Les systèmes de financements et de subventions
- g) L'évaluation
- h) La culture
- i) Les transports
- j) Le parc de logement privé

Références

PUBLICATIONS DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LA REGENERATION URBAINE DANS L'EUROPE DU NORD OUEST

PUBLICATIONS DE LA PREMIERE ANNEE :

- Développement économique - Compte-rendu du séminaire des 10 et 11 décembre 1999 à Manchester
- Cohésion sociale - Compte-rendu du séminaire des 9 et 10 février 2000 à Rotterdam.
- Culture et régénération urbaine - Compte-rendu du séminaire de Lille, les 27, 28 et 29 avril 2000.
- Habitat et cadre de vie - Compte-rendu du séminaire des 21, 22, 23 juin 2000 à Valenciennes.

PUBLICATIONS DE LA DEUXIEME ANNEE :

- Modes de faire : l'organisation des partenariats public - privé dans les opérations de régénération urbaine - *première partie* : Compte-rendu du séminaire des 7 et 8 décembre 2000 à Paris.
- L'intervention des investisseurs privés dans des projets de renouvellement urbain - *seconde partie* : étude réalisée par Howard Green et Hichem Trache - séminaire des 7 et 8 décembre 2000 à Paris.
- Les échelles géographiques et institutionnelles de mise en oeuvre - *première partie* : Compte-rendu du séminaire de Bruxelles, 1^{er} et 2 Mars 2001.
- Echelles géographique et régénération urbaine - *seconde partie* : étude réalisée par Frédérique Boucher Hedenström - séminaire des 1^{er} et 2 Mars 2001 à Bruxelles.
- La participation & l'empowerment dans la régénération urbaine - *première partie* : Compte-rendu du séminaire de Birmingham, 23, 24, et 25 Avril 2001.
- La participation & l'empowerment dans la régénération urbaine - *deuxième partie* : Synthèse des contributions des villes et conclusions.
- Le rôle de la régénération urbaine dans un développement urbain polycentrique et équilibré de l'Union Européenne - Compte-rendu du séminaire de Londres, 27, 28 et 29 juin 2001.

Liste des participants

Membres du Groupe de Travail :

Veronica Docherty	Birmingham City Council
Patrick Willcocks	Birmingham City Council
Michel Breton	Région de Bruxelles Capitale, SRDU
Luc Maufroy	Région de Bruxelles Capitale, SRDU
Terry Martin	Manchester City Council
Dave Carter	Manchester City Council
Simon Jodogne	Lille Métropole Communauté Urbaine
Pierre Lebrun	Lille Métropole Communauté Urbaine, Ville renouvelée
Ferry Van Wilgenburg	Ville de Rotterdam - Delfshaven
Hans Verdonk	Ville de Rotterdam
Loïzos Papoutzos	Ville de Valenciennes
Guy Lalin	Valenciennes
Bernard Delebecque	Lille Métropole Communauté Urbaine
Nathan Starkman	Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole
Thierry Baert	Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole
Mathilde Ballenghien	Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole
Myriam Matassem	Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole

Partenaires associés :

Joris Demoor	Ville de Gand
--------------	---------------

Financeurs :

Sylvie Harburger	Caisse des Dépôts et Consignations, Paris
Jean-Pierre Decourcelle	Caisse de Dépôts et Consignations, Lille
Gérard Flament	SGAR, Lille

Consultants / experts / universitaires

Charles Fraser	Head of Planning Division, South Bank University, London
Howard Green	Université de Leeds
Hichem Trache	Université de Leeds
Frédérique Boucher-H	Consultante, Bruxelles
Rose Marie Royer Vallat	Consultante, CREPAH - Paris
Gay Fraser	Consultante, Londres
Catherine Neveu	LAIOS, Paris
Françoise Noël	Centre de recherche urbaine, Université Libre de Bruxelles
François Xavier Roussel	SCET, Lille
Céline Braillon	Conseil Nationale des villes, Paris

Directeur de Publication :
Nathan Starkman

Responsable de l'édition :
Thierry Baert

Réalisation :
Mathilde Ballenghien

Impression :
AD Concept

Edition :
Janvier 2002